

FORESTIERE

LA LEGENDE D'AUTOMNE



Montagnes du Jura
L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

Randonnées ouvertes
aux VAE*



CHALLENGE ENTREPRISE

CYCLOS & RANDOS VTT
FAMILIALES



WORLD CUP XCM
LAMOURA - ARBENT
100 KM VTT BULLS



* SOUS CONDITIONS

14 & 15 SEPTEMBRE 2019



www.la-forestiere.com



Club & Challenge Entreprises Raoul Grenard.

Comment participer au Challenge Entreprises ?

Pour participer au challenge entreprises, la société doit :

Soit inscrire simplement l'entreprise au challenge sur notre site (www.la-forestiere.com/inscription-challenge), ce qui permet de bénéficier d'une remise de 10% sur les inscriptions pour les salariés, via un code de réduction propre à l'entreprise si les salariés doivent s'inscrire individuellement. Ou une réduction de -10% sur la facturation si l'entreprise prend les inscriptions de ses collaborateurs en charge.

Soit **adhérer au Club Entreprises** de La Forestière via une cotisation de 500 € (cette cotisation peut être reversée sous forme de don (page 5) et de bénéficier des avantages du Club ci-dessous .

Ou devenir partenaire de La Forestière à hauteur de 500 € minimum en achetant un support de communication de La Forestière (voir page 8). Ce partenariat permettant de rentrer directement dans le Club Entreprises et de bénéficier de ses avantages et d'un retour sur communication au travers l'évènement LA FORESTIERE.

Les avantages Club Entreprises...

Etre membre du Club Entreprises vous permet d'avoir:

- > 2 invitations minimum à la soirée de présentation de la Forestière.
- > 2 accès VIP le jour de l'évènement (badges supplémentaires en fonction du partenariat)
 - * Prise en charge des invités dans les voitures suiveuses.
 - * Apéro et repas au carré VIP, remise podium avec les élus en fonction du partenariat.



- > 4 invitations minimum à la Forestière Cyclo ou VTT pour inscrire votre équipe au Challenge Entreprises
- > Le cadeau « collector » de l'édition en cours aux invités
- > 20 % de remise* minimum sur les inscriptions des salariés et des collaborateurs de l'entreprise.
- > Présence du logo de l'entreprise sur le site de La Forestière dans le menu Challenge entreprises ou Partenaires..

Montant du Partenariat *	Soirée présentation	Carré VIP	Invitation Cyco ou VTT	Remise inscriptions sup
500 €	3 invitations	2 VIP	2 inscriptions	15 % (sur facturation)
1000 à 2000 €	4 invitations	4 VIP	6 inscriptions	20 % (sur facturation)
2001 à 3000 €	6 invitations	5 VIP	8 inscriptions	20 % (sur facturation)
3001 à 4000 €	8 personnes	6 VIP	12 inscriptions	25 % (sur facturation)
4001 à 5000	12 personnes	8 VIP	14 inscriptions	30 % (sur facturation)
+ 5000 €	Nous consulter			

Une expérience d'entreprise unique....

Comment gagner le Challenge Entreprises ?

Le Challenge Entreprises est un magnifique trophée en bois fait par un artisan de la région qui est remis en jeu chaque année.

La société qui remporte le Challenge Entreprises par 3 fois conserve le trophée.

Voir règlement du challenge en page 5.

Témoignage Groupe Faiveley Plast Industry, vainqueur du Challenge .

« La Forestière est une fantastique opportunité pour Le Groupe Faiveley de rassembler les employés autour d'un projet sportif unique et régional. En 2011 et 2012, malgré les conditions climatiques, tout le monde a été enchanté par cette expérience. Nous serons sans doute encore plus nombreux pour l'édition 2013 grâce à l'organisation des Championnats de France XC Marathon qui va créer une émulation autour de La Forestière. Je me fais une joie et un défi d'être au départ des 80 km cyclo pour la seconde fois le 21 septembre prochain, mais avec le soleil... »



Vainqueur du Challenge

2013-2014-2015-2016



PODIUM 2017



- 1 : DECATHLON
- 2 : DALLOZ STONES
- 3 : FAIVELEY
- 4 : CERN

Revue de presse Challenge Entreprises

www.leprogres.fr/jura/2016/05/19/la-forestiere-faveley-plast-industry-recoit-le-prix-raoul-grenard

LE PROGRES.fr SAINT-CLAUDE

Tél. : 03 84 51 95 14 - www.jurabotec.com

SAINT-CLAUDE

La Forestière : Faiveley Plast industry reçoit le prix Raoul-Grenard

Publié le 19/05/2016 à 05:00 Réagir (0) EDITION ABONNÉ



Vous êtes déjà abonné, connectez-vous

SE CONNECTER
Pour accéder à votre espace personnel, vous devez fournir un de passe.
EMAIL:

Bardage
Terrasse
Mobilier, classe 4
Aménagements extérieurs
Meleze et ipe

La Forestière / VTT - Cyclo

La société «Faiveley» remporte le «Challenge Inter-Entreprises» en VTT et Cyclo



Vendredi 15 mars avait lieu au siège de la Société Grand-Perret «Faiveley» à Saint-Claude, une réception récompensant les employés qui ont participé à la Forestière 2012 VTT et cyclo Forestière (rando et sportive).

Cette sympathique réception s'est déroulée en présence du président de la Forestière, Roland Bellod, accompagné d'Emmanuel Tartavez, coordinateur de la Forestière, de Philippe Barbat, président de Faiveley Plast Industry (FPI) et Sébastien Colombet, directeur commercial et une partie des participants de la dernière Forestière.

Depuis 2012, la Forestière a mis en place un «Challenge Entreprise», réservés aux sociétés du «Club Entreprises» qui ont mesuré les résultats de leurs collaborateurs clients ou autres, aux différentes épreuves de la Forestière (cyclo et VTT) sur le week-end.

Le classement a été établi en fonction du kilométrage cumulé par les participants de la même entreprise ou filiale.

Avec 5 participants sur le 55 km VTT Rando, Arnaud Belpois, Bruno Sanlard, Jimmy Javelot, José Lopes, Francis Raab et 1 sur le 35 km VTT rando Patrick Desgranchamps, les vététistes totalisent un kilométrage de 360 km.

Dans la partie cyclo-sportive, deux participants sur le 120 km, Philippe Hingaray et Gilles Vigo ; sur le 80 km cyclo rando, quatre participants, Philippe Zurquin, Sébastien Colombet, Olivier

Jochem et Fabrice Deschamps totalisent 230 km.

Dans les deux disciplines, la société Faiveley Plast Industry totalise 870 km et termine première société et remporte le «Challenge Entreprise» devant HP 25 et en 3^e position Mollec Industrie.

Le président de la Forestière, Roland Bellod remettait les deux challenges VTT et Cyclo. Le président remerciait la société Faiveley «Challenge Inter-Entreprise».

Pour encourager la participation chaque concurrent a reçu le diplôme de l'épreuve et deux trophées, un pour le classement VTT et un pour le cyclisme. La société Faiveley recevra officiellement le premier «Challenge Entreprise» réalisé en marque-

ture le jeudi 18 septembre en présence d'élus, sportifs, partenaires lors de la présentation de la 23^e Forestière au Centre de Loisirs d'Arbent.

Pour remporter définitivement le «Challenge Entreprise», les coureurs représentant leur société ou entreprise devront le remporter trois fois.

Alors sportifs et entreprises, si vous aimez le VTT ou le vélo de route, rejoignez le Club Entreprise pour participer à la prochaine Forestière qui se déroulera les 21 et 22 septembre 2013.

Pour tout renseignement : tél. 04.74.77.20.98 ou commercial@laforestiere.asso.fr

D. Piazzolla

Règlement Challenge Entreprises (maj 20/01/18)

Principe du Challenge Entreprises

Ce Challenge est réservé aux sociétés qui ont inscrit des employés, collaborateurs, clients ou autres aux différentes épreuves de La Forestière.

Le classement concerne toutes les entreprises inscrivant 4 coureurs et plus (pas de maximum) sur n'importe quels parcours du weekend (cyclo, VTT, Enduro).

Le classement est établi en fonction des points cumulés par les participants et le vainqueur sera l'entreprise partenaire qui aura cumulé le plus grand nombre de points durant le weekend, quel que soit le nombre de participants (au-delà de 4 inclus).

Les points sont attribués de la manière suivante : 100 km VTT et 140 km Cyclo = **10 points**, de 60 à 80 km VTT et 85 km Cyclo = **8 points**, 40 km VTT et 50 km Cyclo = **6 points**, Enduro et XCO = **6 points**, 20 km VTT = **4 points**.

LE CHALLENGE ENTREPRISE PEUT SE FAIRE EN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE) SUR LES DISTANCES DE LA FORESTIERE OUVERTES A CETTE PRATIQUE. LES VELOS PEUVENT ETRE LOUES ET RECUPERES AU VILLAGE DE LA FORESTIERE D'ARBENT.

Le challenge peut être également mis en place entre filiales ou les différents sites d'une même entreprise afin de créer une petite compétition inter-entreprises. Au niveau du classement final, les filiales cumulent leurs kilomètres au bénéfice de la société mère. Dans ce cas la société doit faire une inscription par filiale et prévenir les organisateurs afin de cumuler les points des différentes filiales du groupe.

En cas d'ex aequo, les entreprises seront départagées au nombre total d'engagés, puis si nécessaire en fonction du kilométrage total parcouru.

*Exemple 1 : L'entreprise partenaire E1 engage **6 concurrents** sur le weekend qui terminent tous les épreuves.*

*1 sur le 140 km cyclo, 2 sur la cyclo rando 85 km et 2 sur la VTT 40 km, 1 sur le 20 km rando soit un total de **42 points pour 410 km**.*

*L'entreprise partenaire E2 engage **8 concurrents** sur le weekend qui terminent tous les épreuves.*

*1 sur le 140 km cyclo, 1 sur le 80 km VTT, 6 sur la rando VTT 20 km, soit un total de **42 points pour 340 km**.*

Les entreprises sont ex aequo. Dans ce cas l'entreprise E2 remporte le challenge sur l'entreprise E1 malgré un total de km moindre grâce à un nombre de participants plus importants. La participation prime sur la performance sur le Challenge Entreprises.

Le trophée du Challenge Entreprises est remis aux représentants de l'entreprise gagnante lors de la présentation officielle d'avant course de l'édition suivante, en présence des institutionnels, des sociétés membres du Club Entreprises, des partenaires, des élites présents à la soirée et des bénévoles.

La société qui remporte 3 fois le Challenge conserve le Trophée. Un mini trophée sera remis aux vainqueurs du Challenge à chaque édition en plus du trophée qui est remis en jeu chaque année, afin de conserver un souvenir de leur exploit.

Faire un don : Avantages

Du fait que l'Association La Forestière soit sous l'égide de La Fédération Française de Cyclisme, fédération reconnue utilité publique, vous pouvez faire des dons à l'association.

Avantages fiscaux et modalités.

> dons à titre individuel

Tout particulier peut faire un don à La Forestière.

Les dons donnent droit à des avantages fiscaux. Vous bénéficiez d'une

réduction fiscale de l'impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% du revenu imposable. A titre d'exemple, un don de 1000 euros ne vous revient qu'à 340 euros alors que l'intégralité profite à l'association.

> dons à titre d'entreprise

En devenant partenaire, en devenant membre du Club Entreprise, en finançant des supports, du matériels, en prêtant des véhicules, votre contribution est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% dans la

limite de 5 % du chiffre d'affaires de votre entreprise .

(art 238 bis du CGI).

A titre d'exemple, un don de 1000 euros ne vous revient qu'à 400 euros alors que l'intégralité profite à l'association.

Deux possibilité de versement

> Par chèque à l'ordre de

l'Association La Forestière

> Par virement

Domiciliation: CCM Oyonnax

Banque: 10278, Guichet: 07323

N° cpte: 00052578240, Clé RIB: 11

Pour plus d'information, contacter:

Emmanuel TARTAVEZ
coordinateur@la-forestiere.com
Tél: 06 75 19 05 86

Inscription Challenge Entreprises

PROCEDURE D'INSCRIPTION WEB DE LA SOCIETE

Inscription de l'entreprise sur www.la-forestiere.com/inscription-challenge

Renseigner tous les champs demandés

Société, Nom, prénom, email, téléphone du responsable, facturable à la société etc.

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS (4 MINIMUMS)

Suite à votre inscription le responsable de la société reçoit un email de confirmation de préinscription du groupe avec un lien internet d'inscription propre à votre société à diffuser auprès des salariés.

REGLEMENTS

Selon le mode de paiement choisi, soit la société reçoit une facture globale après l'évènement, soit le salarié paye en ligne (CB) en bénéficiant d'une réduction de 15% via un code promotion propre à votre entreprise, à renseigner à la fin de l'inscription en ligne de chaque participant.

Adhésion au Club Entreprises

Vous souhaitez adhérer au Club Entreprises et bénéficier des avantages du Club et participer au Challenge Entreprise, rien de plus simple !

Contactez notre attaché commercial par mail ou par téléphone pour prendre rendez-vous afin de mettre en place un partenariat qui vous correspond.

FORESTIERE
LA LEGENDE D'AUTOMNE

Montagnes du Jura
L'ART DE MONTAGNER

TARTAVEZ Emmanuel
Coordinateur & attaché commercial

www.laforestiere.com
www.laforestiere.com
www.facebook.com/la.forestiere/

coordinateur@la-forestiere.com
Tél: 06 75 19 05 86

23 rue du Général de Gaulle - BP 14 - 01100 ARBENT

UCI RANOSOTOR Mountain Bikers FOUNDATION NTH ALPINE COP

XCM - XCO - KIDS - RANDO VTT - ENDURO
CYCLOSPORTIVE & RANDO CYCLO

Pensez ECOlogie & ECOnomies: n'imprimez que si nécessaire

f t i

LA FORESTIERE,
MAISON DES SOCIETES
BP14, 01100 Arbent
Mail : coordinateur@la-forestiere.com
Tél: 06 75 19 05 86

CLUB ENTREPRISES 2018

